



**CENTRE  
COMMUNAL  
D'ACTION  
SOCIALE**

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
JPB/KE/VK – délibération n° 1  
Conseil d'administration du 7 avril 2023  
Procès-verbal du conseil d'administration du 10 mars 2023

Envoyé en préfecture le 19/04/2023  
Reçu en préfecture le 19/04/2023  
Publié le 19/04/2023  
ID : 060-266004142-20230407-DEL\_070423\_N01-DE



## **DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

### **SÉANCE DU 7 AVRIL 2023**

#### **Procès-verbal du conseil d'administration du 10 mars 2023**

Le sept avril deux mille vingt-trois à dix-sept heures trente, les membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale de Montataire dûment convoqués le trois avril deux mille vingt-trois, se sont réunis en séance ordinaire au centre communal d'action sociale, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BOSINO, Président du CCAS.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Jean-Pierre BOSINO – Claudine CABARET – Audrey DESLORIERS – Chrystal LEJEUNE – Louis Joseph MESLIEN – Samia NIDALHA – sabah REZZOUG – Jean-Luc RIVIERE – Meriam ZOUAOUI

**EXCUSÉS** : Zinndine BELOUAHCHI – Gilberte CANONNE – Catherine DAILLY – Céline LESCAUX

**ABSENTS** : Redouane BOUZAOUCHAN – Ali HAMDANI

**ADMINISTRATIF EXCUSÉ** : Kamal EL BOURI

#### **N°01-04/2023 : PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 MARS 2023**

Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la séance du conseil d'administration en date du 10 mars 2023,

Considérant le compte rendu de ladite séance,

Sur proposition de Monsieur le Président,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents ce jour et lors de la séance du 10 mars 2023 d'adopter le procès-verbal dans son état, aucune remarque n'ayant été formulée.

**C.C.A.S.**  
Centre Communal d'Action Sociale  
2 Rue Armand Desnosse  
60160 MONTATAIRE  
Tél. : 03 44 27 55 31  
Fax : 03 44 27 09 59

Le Président

Jean-Pierre Bosino